

Rapports de comités

Je trouve que du point de vue de la Chambre, le député qui est présent aujourd'hui pourrait résoudre le problème en se rétractant. A mon avis, s'il voulait agir honorablement, c'est ce qu'il ferait.

M. le Président: Je prends cette affaire en délibéré, de façon à y réfléchir davantage.

Mme Copps: J'ignore si cela peut faire l'objet d'un rappel au Règlement, monsieur le Président, mais peut-être le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire ce qu'il entendait lorsqu'il a déclaré, comme en fait foi le hansard du 21 mars 1986 à la page 11746:

C'est l'un des crétins là-bas. Pas celui-là, l'autre.

Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous préciser si c'est en ces termes qu'il croit avoir signalé la chose?

M. Hnatyshyn: Simplement pour illustrer ce que j'avance, monsieur le Président, je me rétracte sans réserve et prie la Chambre de bien vouloir m'excuser pour ces propos, ne serait-ce que pour servir d'exemple au député de York-Sud-Weston.

* * *

ÉLECTIONS, PRIVILÈGES ET PROCÉDURE**ADOPTION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT**

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, des entretiens ont eu lieu entre les partis et vous pourrez voir que la Chambre consent à recevoir à l'unanimité et à adopter sans débat la motion suivante:

Que le premier rapport du comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure, présenté à la Chambre le lundi 24 mars 1986, soit adopté.

M. le Président: La motion est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

**RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES
RÉGLEMENTAIRES****ADOPTION DU 5^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT**

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, vous pourrez constater qu'après consultation, on approuve à l'unanimité la motion suivante:

Que le cinquième rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires, présenté à la Chambre le vendredi 21 mars 1986, soit adopté.

M. le Président: La motion est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

M. le Président: Les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LA LOI DE 1986-1987 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT**MESURE D'ÉTABLISSEMENT**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 21 mars, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-99, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif, ainsi que de l'amendement de M. Deans (p. 11570).

M. le Président: Je signale à la Chambre que l'étude des mesures d'initiative ministérielle sera prolongée de 11 minutes après 13 heures aujourd'hui, à cause de la déclaration ministérielle.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je reprends la question que je posais vendredi, quand je me suis arrêté. Compte tenu des problèmes qu'entraîne pour l'Alberta l'effondrement de l'industrie pétrolière et du fait que toutes les circonscriptions fédérales de l'Alberta sont représentées par des conservateurs, où sont les porte-parole de l'Alberta à la Chambre? Où sont les conservateurs de l'Alberta? Le silence dans leurs rangs est aussi grand que dans un cimetière à minuit. Ils ne manquent jamais de se faire entendre quand il s'agit de réclamer la peine capitale et de se prononcer sur d'autres questions sociales, mais sur le problème capital qui se pose à l'Alberta aujourd'hui, l'effondrement de l'industrie pétrolière qui touche 120,000 travailleurs, pas un mot, pas un son des banquettes ministérielles. C'est scandaleux. C'est révoltant. On ne peut plus prétexter que le gouvernement à Ottawa est de conviction politique différente de celle des députés qui représentent l'Alberta. Ils sont tous de même allégeance. En ce moment, ils sont tous tories. Ils n'ont pas dit un seul mot à la Chambre de la question d'importance vitale qui secoue les Albertains. L'économie de la province de l'Alberta est en train de s'écrouler.